

Fabien Théofilakis
Les prisonniers de guerre allemands en mains françaises (1944-1949) :
Captivité en France, rapatriement en Allemagne

Résumé de la thèse

Entre fin 1944 et fin 1948, près d'un million de prisonniers de guerre allemands a été détenu en France métropolitaine par les nouvelles autorités. Figure honnie de l'occupation allemande et de la défaite nazie, ces soldats de Hitler désormais vaincus deviennent un enjeu majeur de la sortie de guerre, ou plutôt des sorties de guerre, tant les temporalités et les modalités diffèrent, parfois divergent selon les nombreux acteurs.

Les autorités du GPRF sont tout de suite confrontées à un gigantesque défi logistique : prendre en charge une masse de prisonniers, alors que la France de la Libération peine à subvenir aux besoins de sa propre population. Or ces prisonniers sont avant tout réclamés et gardés comme une main-d'œuvre pour la reconstruction de la France. De militaire, la captivité allemande en mains françaises devient économique et pose avec urgence le problème de l'entretien de cette force de travail.

La sortie hors du camp offre certes des solutions, mais diffuse progressivement la gestion à l'ensemble de la société : employeurs, maires, mais aussi populations locales et opinions publiques entrent en contact avec cette nouvelle présence allemande. Et la « question PGA » de devenir une affaire de politique intérieure qui fait rejouer la diversité discordante des vécus de guerre : où se situe la limite entre le traitement économiquement rentable mais politiquement peu patriotique ? Qui doit être prioritaire dans l'affectation de la main-d'œuvre prisonnière ? Le travail de celle-là doit-il revenir à l'employeur ou bénéficier à l'ensemble de la nation ? Les réponses engagent une certaine idée de la Reconstruction.

Cette question du traitement des PGA dépasse le cadre national pour devenir un enjeu des relations franco-américaines de l'après-guerre et *de facto* de la politique allemande des deux alliés au statut si inégal : 70% des prisonniers gérés par les Français ont été cédés par les Américains qui entendent conserver leur responsabilité de puissance détentrice. Avec la fin du conflit, puis le début de la guerre froide, qui bouleversent les priorités américaines, la gestion des PGA à l'échelle internationale permet d'observer comme le bilatéralisme transatlantique est progressivement intégré dans le cadre européen qui lui impose son calendrier. Comment les Français entendent-ils ainsi répondre aux demandes de libération à partir de 1946 sans contrarier le plan Monnet ?

Economique et politique, la captivité allemande contient également une dimension juridique fondamentale, puisque ces prisonniers restent protégés par la Convention de Genève de 1929. A travers la médiation du droit humanitaire, les neutres –le CICR principalement– deviennent des acteurs du *drame* de cette captivité en différé. Ils sont en retour happés par la question de l'impossible problématique neutralité post-guerre totale. Quelle attitude, par exemple, adopter face à l'emploi des prisonniers au déminage ? aux évadés en Suisse après les hostilités ?

Enfin, cette captivité unique en ce qu'elle met en présence, pacifiquement, deux populations ennemies reste une expérience humaine d'une épaisseur considérable, même si plus difficilement saisissable pour l'historien. Dernier épisode possible de la *guerre de trente ans*, la présence allemande n'appartient pas seulement aux relations franco-allemandes : elle constitue également un chapitre fondateur pour l'histoire allemande d'après-guerre. Figure improbable du discours national-socialiste, le prisonnier de guerre constitue en revanche un formidable *écran* pour gérer le fardeau de la défaite totale. Par les mobilisations que son absence suscite, il offre une nouvelle articulation entre expérience individuelle et destin collectif, et contribue à redéfinir l'identité nationale allemande.

C'est à ces défis d'une captivité de guerre en temps de paix que cette thèse cherche à répondre en montrant, premièrement, comment la captivité allemande qui commence en temps de guerre mais se

structure après la fin des hostilités subit irrésistiblement les conséquences de la déprise militaire qui change progressivement sa nature.

La défaite de l'Allemagne annihile la menace militaire du prisonnier et ouvre la bataille de la Reconstruction. Alors que les autorités françaises n'avaient pas élaboré de projets précis pour l'utilisation économique de cette main-d'œuvre, c'est désormais la place du captif dans le processus de production qui détermine sa gestion et entraîne un changement considérable : le PG devenant avant tout main-d'œuvre est désormais pris en charge par l'employeur civil, qui lui applique ses règles et ses normes de traitement. Cette *économisation* de la captivité va de pair avec une substitution de la logique disciplinaire par la logique de sécurité. Cette évolution accroît l'intervention des civils et élargit les possibilités de contact entre les ennemis d'hier. Ces marges de manœuvre nouvelles expliquent à la fois la diversité des traitements des 900 000 corps à nourrir, à loger à vêtir, et l'absence d'une mortalité trop élevée. Elles démontrent aussi pourquoi l'usage économique n'a pas nécessairement entraîné une humanisation dans le traitement du PG.

Deuxièmement, la thèse montre comment la combinaison d'une gestion démocratique de la captivité avec le temps de paix change radicalement le rapport à la norme et à son application.

Le cas le plus évident est sans doute donné par l'impossibilité du droit humanitaire et de la neutralité à continuer à s'appliquer après 1945 comme en temps de guerre. Pour le CICR comme pour les autorités helvétiques, cette captivité en décalé est porteuse de reconversions dans la lettre et l'esprit ; la nouvelle Convention de Genève de 1949 en porte trace. Mais on retrouve ce hiatus au quotidien en France dans les multiples rapports entre anciens ennemis à travers la question de violence légitime et légale : le passage de la vengeance à la médiation judiciaire nécessite de préciser qui détermine ce qui est permis et ce qui ne l'est plus, qui contrôle. Il s'intègre alors dans les rapports plus globaux entre GPRF et forces locales de la Résistance, qui défendent, tous deux, des projets concurrents de reconstruction

Troisièmement, la captivité allemande en mains françaises, d'après mes recherches, a contribué à redéfinir les imaginaires sociaux et les représentations que les acteurs pouvaient avoir d'eux-mêmes et des autres pendant le conflit et après.

Elle révèle, par exemple, pour la France, le décalage entre le discours officiel à la Libération et la perception à l'échelle locale de la qualité d'alliée et de vainqueur à part entière du pays. La captivité s'insère également dans les rapports franco-américains, tant elle contribue à améliorer ou à dégrader l'image du partenaire, et consécutivement, à peser sur le processus de décision américain en faveur de la France ou de l'Allemagne. Elle vaut également pour les populations allemandes dont la sortie de guerre est contrariée par l'absence de leurs compatriotes derrière les barbelés. Cette situation favorise un transfert de perception : le PG devient le symbole d'une Allemagne certes vaincue, mais de plus en plus victime.

Quatrièmement, les prisonniers de guerre en mains françaises participent à la refondation des communautés et des identités nationales, davantage sur le mode de la rupture en France, de la continuité sélective en Allemagne.

Ils jouent bien sûr comme facteur d'unité en facilitant la délimitation de la communauté par rapport à l'autre. Cela s'observe dans la Zone d'occupation avec les discours et mobilisations orchestrés par les Eglises, comme en France, notamment lors de la libération où l'image du PG dans la presse devient le support de définition et de valorisation d'une nouvelle représentation de la nation victorieuse. Mais cette captivité qui dure, finit par brouiller ces nouveaux référents identitaires. Elle devient alors une épreuve de vérité à mesure que l'image de l'autre devient plurivoque : le PG n'est plus seulement le nazi ou le boche, mais aussi le travailleur, l'être humain, voire l'ami ; les Français pour les Allemands ne sont plus uniquement les occupants ou les détenteurs, mais aussi les administrateurs, les coreligionnaires. Dès lors, la captivité en temps de paix multiplie les interfaces entre Allemands et Français. Elle fait rejouer les sentiments d'appartenance politique à l'intérieur des communautés : le Français qui assoit à sa table son travailleur PG est-il inmanquablement un mauvais citoyen ? Le PG qui s'évade révèle-t-il nécessairement une attitude antipatriotique chez son employeur ? La communauté villageoise offre alors l'échelle la plus fine pour observer les tensions internes et les décalages qui apparaissent entre le discours national et les réalités locales.

L'étude a enfin essayé de relever une dimension de la captivité difficilement saisissable à l'historien : la perception et les traces de ce vécu dans les deux populations, tant la captivité reste une expérience binationale fondatrice. La mise au travail hors des camps, l'érosion disciplinaire sous la pression du vivant, une certaine normalisation dans les rapports au quotidien expliquent qu'il demeure, dans la France

soixante ans plus tard, peu de traces visibles de cet épisode pourtant unique dans la confrontation pacifique des deux peuples. L'évolution des rapports franco-allemands a ensuite progressivement recouvert cette période certes fondatrice, mais équivoque, et rendu les témoignages actuels pas toujours à même de faire entendre les voix d'hier.

Mots clés : Allemagne, CICR, France, prisonniers de guerre, Reconstruction, Seconde Guerre mondiale, sortie de guerre, Zone française d'occupation.